



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service milieux et  
ressources naturelles

Affaire suivie par :

Hélène Perier

Tél : 03 20 40 55 85

Fax : 03 20 40 54 50

A

liste in fine

Lille, le 24/01/12

[Helene.perier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Helene.perier@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet : Compte-rendu du comité de pilotage du Plan National d'Actions en faveur des Odonates - 3/10/11**

**Présents :**

Christophe BELOT (DREAL Aquitaine)  
Grégory BERNARD (Fédération des conservatoires d'espaces naturels – Pôle-relais tourbières)  
Cyril BERQUIER (Observatoire de l'Environnement de la Corse)  
Stéphanie CADIOT (DREAL Lorraine)  
Élisabeth COURT (DREAL Auvergne)  
Luis DE SOUSA (DREAL Languedoc-Roussillon)  
Bruno DUMEIGE (DREAL Basse-Normandie)  
Pascal DUPONT (MNHN - SPN)  
Jean-Michel FATON (RNN des Ramières - Réserves Naturelles de France)  
Jean-Baptiste FERRE (Entente Interdépartementale pour la Démoustication Méditerranée)  
Anne-Laure GOURMAND (MNHN – CERSP)  
Franck HERBRECHT (GRETIA)  
Vadim HEUACKER (ODONAT/DREAL Alsace)  
Xavier HOUARD (Office Pour les Insectes et leur Environnement)  
Samuel JOLIVET (Office Pour les Insectes et leur Environnement)  
Jean-Pierre LEBOSSÉ (DREAL Pays de Loire)  
Florence MERLET (Office Pour les Insectes et leur Environnement)  
Hélène PERIER (DREAL Nord-Pas-de-Calais / SMRN – DREAL coordinatrice)  
Renaud PUISSAUVE (MNHN - SPN)  
Lili ROBERT (GRETIA)  
Gérard TARDIVO (DREAL Centre)  
Vincent TERNOIS (CPIE du Pays de Soulaïnes)  
Cédric VANAPPELGHEM (CEN Nord-Pas-de-Calais/Fédération des conservatoires d'espaces naturels)  
Guillaume WIDIEZ (DREAL Champagne-Ardennes)

**Excusés :**

Véronique BARTHELEMY (DREAL Limousin)  
Roland BAUD (Assemblée permanente des chambres d'agriculture)  
Vincent BENTATA (MEDDTL, DGALN)  
Jérôme BIGNON (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres)  
Aurélien BIRLINGER (DREAL Midi-Pyrénées)

## Tableau de bord de suivi de la réalisation des actions

Jean-Pierre BOUDOT (Limos - Université H.Poincaré Nancy1, faculté des Sciences)  
Michel CARTERON (DREAL Franche-Comté)  
Muriel CHEVRIER (DREAL Poitou-Charentes)  
Régis CORBIN (DRIEE Ile de France)  
DDT Mayenne  
Muriel DE BASQUIAT (DREAL Corse)  
Cyrille DELIRY (Groupe Sympetrum GRPLS)  
Christine DODELIN (Fédération des Parcs Naturels Régionaux)  
Jean-Louis DOMMANGET (Société Française d'Odonatologie)  
Guillaume DOUCET (SLO)  
Jean-Luc DURET (DREAL Bourgogne)  
Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) Rhône-Alpes  
Denis FELIX ( DREAL Rhône-Alpes)  
Gilles JACQUEMIN (Domaine scientifique V. Grignard)  
Perrine JACQUOT (CBN de Franche-Comté)  
Jean-Luc LAMBERT (ONEMA)  
François LANGLOIS (Association des régions de France)  
Jean-Christophe LEROY (DREAL Picardie)  
Olivier MANNEVILLE (UJF - Bâtiment D)  
Gilbert MIOSSEC (Pôle relais marais atlantiques)  
Luc MORVAN (DREAL Bretagne)  
Thierry NOBLECOURT (ONF)  
Éric PARENT (Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse)  
Olivier PELEGRIN (Pôle relais Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales)  
Mathieu PLANCHENault (Entente Interdépartementale pour la Démoustication Atlantique)  
Robin ROLLAND (DREAL PACA)  
Claude ROUSTAN (Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique)  
Denis SIVIGNY (DREAL Haute-Normandie)  
Jean-Paul TARIS (Pôle relais lagunes méditerranéennes)

### Ordre du jour :

- Rappel du cadre général (H PERIER)
- État d'avancement des déclinaisons régionales (X HOUARD) - Exemple d'implication des acteurs régionaux à travers la déclinaison régionale en Champagne-Ardenne (G WIDIEZ - V TERNOIS)
- Action 10 : STELI (suivi temporel des libellules) (AL GOURMAND - C VANAPPELGHEM)
- Actions 11 et 15 : site internet du PNA (X HOUARD)
- Action 3 : Évaluer l'état de conservation des métapopulations des 11 espèces d'Odonates prioritaires (en prévision du rapportage 2013 sur l'état de conservation des espèces de la DHFF) (R PUISSAUVE - MNHN) et projet de liste rouge nationale
- Autres actions réalisées ou lancées en 2011 (X HOUARD)
- Actions prioritaires pour 2012 (X HOUARD - H PERIER)

# Tableau de bord de suivi de la réalisation des actions

## Compte-rendu :

### I. Rappel du cadre général

Hélène Perier rappelle le contexte lié au Plan National d'Actions en faveur des Odonates (PNA). Le PNA s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement qui a affirmé l'importance de cet outil au travers d'un objectif ambitieux : il vise, dans les 5 ans, l'élaboration et la mise en œuvre de PNA en faveur de 131 espèces considérées comme en danger critique d'extinction sur la liste rouge mondiale de l'UICN, dont 43 concernant la métropole. La circulaire du 8.09.09 précise les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des PNA. La nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité (mai 2011) confirme cet objectif. Le choix a été fait du lancement d'un PNA en faveur des Odonates (18 espèces les plus menacées suite à l'évaluation de l'état de conservation menée dans le cadre du bilan de la mise en œuvre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » en 2007). A l'automne 2008, **l'OPIE et la SFO ont été missionnés par le MEDDTL pour élaborer le PNAO. La DREAL Nord Pas-de-Calais assure la coordination nationale du plan. Le CEN Nord Pas-de-Calais a assuré en 2009/2010 une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la DREAL coordinatrice.**

Hélène Perier rappelle que le comité de suivi de l'élaboration du plan s'est réuni à trois reprises en 2009. Le plan a fait l'objet de plusieurs consultations puis d'une présentation au Conseil National de la Protection de la Nature le 2/06/10. Suite à la demande émise par les membres du présent comité de pilotage en 2010, **la mise en œuvre du PNA est prévue sur la période 2011-2015.**

Hélène Perier explique également que le PNA est constitué de trois parties :  
Synthèse des connaissances: exigences biologiques et écologiques propres à l'espèce, causes du déclin et bilan des actions menées jusqu'à présent ;

- Besoins et enjeux de la conservation de l'espèce / stratégie à long terme ;
- Objectifs, actions de conservation à mener (protection, étude, communication) et modalités de mise en œuvre.

Hélène Perier présente également les priorités liées aux déclinaisons régionales du PNA :

- **le PNA est un outil de connaissance** (aspect particulièrement important dans le cas de ce premier PNA en faveur des Odonates), **mais aussi de protection/gestion en faveur des espèces** ; cet aspect, parfois mis de côté au profit des actions de connaissance, est à mettre en avant.
- le PNA est un outil transversal qui doit permettre de mettre l'enjeu Odonates au cœur des dispositifs de préservation de la biodiversité et de protection de la nature (Natura 2000, SRCE, SCAP, plans de gestion de cours d'eau, SAGE, dossiers de dérogation espèces protégées, etc.) ; à ce titre, **une animation régionale efficace est indispensable afin d'intégrer l'enjeu Odonates dans les différentes politiques d'aménagement du territoire et de préservation de la biodiversité.**
- **le PNA est outil partenarial qui doit permettre d'impliquer de nombreux acteurs** : associations, gestionnaires, services de l'État, collectivités, établissements publics, etc.
- **le PNA doit permettre un suivi national des projets en faveur des espèces** (ou les impactant): plans de gestions, Docobs, contrats Natura 2000, acquisitions foncières, etc.

### II. État d'avancement des actions du PNA et des déclinaisons régionales

Xavier Houard présente le bilan des actions engagées en 2010 et 2011 [n° action] :

- **Animation des réseaux institutionnels et associatifs [1-15]**
- **Suivi et participation des déclinaisons régionales [1-15]**
- **Suivi et participation au projet STELI [10]**
- **Constitution du centre de ressources PNA Odonates [11]**
- **Site internet et forum du PNAO [11]**
- **Avis sur demandes de dérogation [6;7]**
- **Veille sur programmes d'études scientifiques [4]**
- **Travail sur la liste des Odonates de « cohérence nationale » TVB [8]**
- **Intégration PNAO dans la dynamique « évaluation DHFF » [2;3;8]**
- **Déclinaison régionale Ile-de-France [1]**

## Tableau de bord de suivi de la réalisation des actions

- Interventions dans sessions de formations Odonates [13]
- Organisation du séminaire de lancement des 2 PNA [13;15]
- Brochure du PNAO [14;15]
- Planification et rapportage DREAL coordinatrice [15]

Xavier Houard présente également les déclinaisons régionales du PNA :

- **Présentation du PNA aux DREAL (19)**
- **Participation aux séminaires et copil régionaux (10+3 à venir)**
- **Réunions de travail en région (16)**
- **Transmission et traitement de données géographiques**
- **Assistance technique aux opérateurs régionaux**

Le bilan est le suivant en terme de régions engagées :

- 3 régions en attentes
- 3 régions en cours de désignation de l'opérateur régional
- 14 régions en cours de rédaction de la déclinaison régionale
- 2 régions au plan régional validé (DREAL et/ou CSRPN)

Pascal Dupont s'interroge sur le fait que 3 régions aient choisi de ne pas décliner ce PNA. Les DREAL ont choisi de prioriser les déclinaisons des différents PNA ; **le PNA Odonates a parfois été considéré comme non prioritaire (notamment compte-tenu de moyens humains et financiers insuffisants en DREAL), parfois malgré de forts enjeux régionaux et des dynamiques régionales favorables** (qui seront valorisées sur le site internet du PNA). La DREAL Aquitaine, par exemple, a finalement fait le choix de décliner ce PNA, mais les crédits sont très limités.

Jean-Michel Faton signale qu'en Rhône-Alpes, la DREAL est débordée ; par ailleurs, l'association Sympetrum ne peut pas embaucher de salarié, ce qui freine la déclinaison régionale. L'élaboration d'un document a tout de même été lancée en prévision d'une éventuelle future déclinaison régionale du PNA compte-tenu des très forts enjeux dans cette région. Xavier Houard propose un appui de la part de l'OPIE.

Le GRETIA indique également que la DREAL Bretagne n'a pas inscrit ce PNA dans ses priorités compte-tenu des autres PNA déjà engagés. Une réflexion est toutefois en cours : le GRETIA pourrait devenir opérateur régional en Bretagne, en complément du travail mené en Basse-Normandie et en Pays de Loire (cohérence sur ces 3 régions). Xavier Houard propose un appui de la part de l'OPIE (courrier) ; de nombreuses demandes locales émanent de Bretagne via le site internet du PNA. L'association Bretagne vivante pourrait en outre être un partenaire potentiel.

Guillaume Widiez et Vincent Ternois présentent la déclinaison régionale du PNA Odonates en région Champagne-Ardenne. Guillaume Widiez explique que la discussion a notamment porté sur l'équilibre entre actions de connaissance et actions de protection.

Luis De Sousa s'interroge sur la façon de hiérarchiser les différentes espèces au niveau régional. Vincent Ternois explique que les espèces prioritaires (nationales) ont été intégrées, ainsi que des espèces rares en région, liées à des milieux prioritaires ou dites « sentinelles » (espèces sur lesquelles il existe un fort besoin de connaissance). Xavier Houard indique que l'entrée « menaces » selon les critères et la méthodologie de l'UICN est à privilégier (espèces les plus menacées au niveau régional, ce qui peut poser problème si la liste rouge est ancienne) : **le plan régional peut favoriser l'élaboration de la liste rouge régionale** (ex: Languedoc-Roussillon).

Jean-Michel Faton souligne le nombre peu élevé d'actions portant sur la préservation des libellules au sein du plan régional Champagne-Ardenne : ceci est révélateur de la difficulté à enclencher des actions concrètes de préservation, les Odonates étant inféodés à des habitats fortement modifiés (habitats de substitution). Ceci pose la question de l'intérêt de protéger des espèces aujourd'hui inféodées à des milieux artificialisés (ex: canaux d'irrigation). Xavier Houard explique qu'il s'agit malgré tout de milieux qui ont retrouvé leurs fonctionnalités bien que leur origine soit artificielle. Vincent Ternois précise que des études sont en cours sur les habitats originaux de certaines espèces afin d'évaluer les enjeux de protection des habitats ; l'objectif est d'orienter le second plan régional vers la préservation et la protection des espèces d'Odonates

## Tableau de bord de suivi de la réalisation des actions

prioritaires en région. Les retours des autres régions et la mutualisation avec les autres animateurs régionaux doit également permettre de définir des actions de préservation plus pertinentes. Pascal Dupont indique que les habitats naturels sont à rechercher ; il est toutefois souvent difficile de déterminer ce qu'est un habitat naturel pour une espèce (ex: chevelu de cours d'eau créé suite à des modes de gestion anthropique, pelouses calcicoles). Une stratégie de conservation est aussi à mettre en place même dans habitats artificialisés, y compris pour les espèces pionnières. Vadim Heuacker indique que la même problématique est rencontrée en Alsace où le choix de protéger des habitats anthropisés a été fait sur le Crapaud vert. Hélène Perier complète par l'exemple de la région Nord Pas-de-Calais où les habitats sont très anthropisés : les politiques de protection des milieux naturels incluent ces espaces artificialisés qui jouent un rôle important en matière de préservation de la biodiversité.

Hélène Perier indique que la validation de la déclinaison régionale du PNA par la DREAL coordinatrice est possible, mais n'est pas indispensable. En revanche, il est indispensable que l'animateur national (Opie) relise et émette un avis sur le projet de plan régional afin d'en vérifier la pertinence vis-à-vis du PNA et d'assurer une certaine cohérence interrégionale des actions.

### III. Action 10 : STELI (suivi temporel des libellules)

Xavier Houard explique qu'il s'agit d'un outil transversal, très important pour le PNA, et qui doit permettre d'impliquer de très nombreux partenaires ; cette action aura en outre un impact fort sur d'autres actions du PNA.

Anne-Laure Gourmand et Cédric Vanappelghem présentent le protocole national de suivi des populations d'Odonates (STELI) :

- **relevé à vue et/ou par capture (complément possible en prospectant les exuvies ou les larves)**
- **relevé des individus par présence / fourchette d'abondance / dénombrement précis**
- **périmètre choisi par l'observateur ou préconisé par l'animateur régional.**

**Une expérimentation a été mise en place en 2011 en Nord Pas-de-Calais.** Elle a permis l'implication de nombreux partenaires (bénévoles, collectivités, associations, etc.), y compris les Conseils Généraux et les Parcs Naturels Régionaux (41 sites suivis). Elle s'est accompagnée d'un partenariat avec des belges, des anglais et des néerlandais (De Vlinderstichting).

Anne-Laure Gourmand indique qu'**un site de saisie spécifique est en cours de développement** (opérationnel pour la saison 2012). 4 profils type ont été créés:

- visiteur (carte nationale des sites prospectés, outils d'identification, quizz)
- observateur (données sur habitats et espèces – 3 niveaux de saisie)
- coordinateur régional ou local (animation, conseil => outils d'analyse automatique, validation des coordinateurs, formations à l'analyse statistique pour coordinateurs)
- administrateur (consultation nationale, mise à jour des données, animation globale du réseau).

Cédric Vanappelghem explique qu'**en 2012, le volet « débutant » sera développé** (journées de formation à la détermination des Odonates, outils d'aide à la détermination), le protocole national sera adapté en fonction des retours de terrain (objectif: protocole opérationnel au printemps 2012 => mobilisation des coordinateurs régionaux et locaux).

Gérard Tardivo s'interroge quant aux besoins de capture. Cédric Vanappelghem explique que l'identification à vue est à privilégier (sinon capture).

Les premiers retours d'expérience montrent que peu de débutants sont impliqués (pourtant pas de difficultés car niveaux « dégradés » de détermination). Sinon, l'expérience montre qu'un délai de 15 jours entre 2 passages est très court dans certains cas s'il existe des problèmes d'accessibilité au site ou en raison de conditions météo défavorables. Les retours sont globalement bons, l'outil de saisie est à adapter.

Jean-Michel Faton indique qu'il est difficile de s'approprier le protocole. L'outil de saisie doit être

## Tableau de bord de suivi de la réalisation des actions

bien conçu si l'on veut inciter les observateurs à saisir les données et les faire remonter aux niveaux régional et national.

Pascal Dupont souligne que les outils statistiques ont beaucoup évolué : la présence/absence devient de plus en plus analysable et interprétable (ex: papillons: tablette numérique ou smartphone). En indiquant l'heure à laquelle les différentes espèces sont observées le rang d'observation donne une idée de l'espèce la plus commune sur le site et du temps moyen pour contacter chaque espèce.

Vincent Ternois insiste sur le fait qu'avant de commencer à diffuser le protocole, il faut que les outils soient stabilisés pour ne pas décourager les observateurs.

Pascal Dupont rappelle l'objectif principal de suivi à l'échelle nationale : il est donc indispensable de suivre un nombre important de sites. Le protocole doit donc être facile d'accès, facilement appropriable par les observateurs. Cédric Vanappelghem confirme la bonne adhésion des observateurs ; les outils en cours de développement sont en outre simples d'utilisation.

Guillaume Widiez souligne la nécessaire interopérabilité des bases de données. Cédric Vanappelghem regrette le fait que chaque région développe ses propres outils : dans chaque région, l'interopérabilité des bases régionales avec les outils nationaux est à prévoir.

Vincent Ternois demande si un suivi minimal est à demander aux gestionnaires de sites (Natura 2000, ENS, etc.) Xavier Houard confirme que le réseau des gestionnaires est à mobiliser en priorité : une expérimentation est en cours de lancement à travers la déclinaison régionale en Languedoc-Roussillon auprès des Réserves naturelles catalanes (double objectif de suivi des réserves et de contribution au protocole national). La principale contrainte à laquelle faire adhérer les observateurs est celle des 3 passages espacés de 2 semaines, par saison: un engagement sur un minimum de sites dans chaque région est indispensable.

Au-delà de l'intérêt participatif, Luis De Sousa demande combien de points sont nécessaires pour un intérêt scientifique national et combien de sites doivent être suivis dans chaque région chaque année. Il est également nécessaire de savoir combien de répétitions sont nécessaires pour déterminer une durée minimale d'engagement en terme de suivi par site. Anne-Laure Gourmand explique que l'analyse est en cours au MNHN sur la base des résultats 2011, il est encore difficile de définir un seuil régional.

Gérard Tardivo regrette que le protocole soit moins cadré que le STOC (ex: taille des sites, matériel, choix du site). Anne-Laure Gourmand explique qu'en effet, il existe une certaine flexibilité dans le protocole afin de réussir à impliquer suffisamment d'observateurs et de gestionnaires (ex: retour d'expérience des néerlandais) ; les paramètres variables seront pris en compte dans l'analyse ultérieure. Pascal Dupont explique également qu'en analyse statistique, il est important que le suivi soit fait sur un même site. A l'échelle d'un site Natura 2000, les objectifs sont différents (on cherche à compter des effectifs): un même protocole ne peut pas permettre de poursuivre différents objectifs. Ainsi, le STELI n'est pas suffisant pour le suivi complet d'un site mais peut être utilisé comme protocole de base. Par ailleurs, l'état de conservation est difficile à évaluer et nécessite des protocoles complexes : un équilibre est à trouver entre objectif et contraintes de réalisation.

#### IV. Actions 11 et 15 : site internet du PNA

Xavier Houard présente le nouveau centre de ressources du PNA Odonates [action 11] : local, bureaux, postes informatiques, laboratoire, bibliothèque. **Le site internet du PNA est opérationnel depuis presque un an (<http://odonates.pnaopie.fr>) et le forum a été créé en mars 2011.** Le site internet a reçu 4275 visites depuis sa création (2573 visiteurs). Le temps moyen de connexion est de 3'40. Le site intègre un lien vers le site internet du MEDDTL (page PNA). L'outil peut encore évoluer pour répondre aux besoins des partenaires.

Vincent Ternois suggère une newsletter envoyée par mail. Xavier Houard précise que, pour les

## Tableau de bord de suivi de la réalisation des actions

gens qui souhaitent recevoir les mises à jour du site internet en temps réel, il existe depuis 1 mois un bouton « flux RSS ». Des messages d'alerte/info peuvent également être envoyés via le forum du site. Le problème est que les forums ne vivent pas vraiment car peu utilisés (STELI – déclinaison régionales – Lestes macrostigma).

### V. Action 3 : Évaluer l'état de conservation des métapopulations des 11 espèces d'Odonates prioritaires et projet de liste rouge nationale

Xavier Houard rappelle que 3 actions du PNA sont concernées par le travail mené par le MNHN :

- action 2: suivi des stations
- action 3: évaluation de l'état de conservation
- action 8: coordination des politiques publiques en faveur des Odonates

Renaud Puissauve présente le projet d'évaluation de l'état de conservation des métapopulations des 11 espèces d'Odonates prioritaires (en prévision du rapportage 2013 sur l'état de conservation des espèces de la DHFF) et le projet de liste rouge nationale. Xavier Houard souligne **la difficulté à évaluer l'état de conservation de chaque espèce au niveau national compte-tenu des données disponibles : un important travail est à réaliser en commun dans le cadre du PNA.**

Bruno Dumeige s'interroge quant à une éventuelle prise en compte des effets du changement climatique dans les critères d'évaluation. Il faudrait pouvoir réaliser une évaluation en mettant de côté les effets du changement climatique.

Jean-Michel Faton indique que Gomphus flavipes a été largement redécouvert récemment dans la vallée du Rhône (prospections accrues et amélioration de la qualité de l'eau de la Saône et du Rhône) : la question posée est de savoir comment distinguer ces 2 sources d'amélioration de l'état de conservation de l'espèce dans l'évaluation finale, et comment évaluer les effets des politiques publiques (Agences de l'Eau, etc.) Renaud Puissauve indique que ces deux cas de figure peuvent être distingués et que l'évaluation DHFF intègre bien cette question. Pascal Dupont souligne également la question de l'état de référence (connaissance au moment où on a commencé l'évaluation).

L'intérêt d'un travail en réseau avec les collègues européens est également souligné.

Cédric Vanappelghem précise qu'il **reste nécessaire de proposer des protocoles spécifiques pour certaines espèces de Gomphidés pour lesquels le STELI ne permettra pas d'évaluer l'état de conservation.** L'objectif est en effet que le prochain exercice de rapportage européen se base sur des protocoles à la disposition des opérateurs de sites Natura 2000, permettant un suivi des espèces d'Odonates pour lesquelles l'évaluation de l'état de conservation est difficile (recrutement par l'OPIE de Florence Merlet sur ce thème spécifique). Pascal Dupont indique un problème méthodologique à résoudre au sujet du nombre d'individus matures: le protocole doit permettre de définir un système d'agrégation permettant d'obtenir des résultats à l'échelle biogéographique. Luis De Sousa rappelle malgré tout la grosse difficulté à évaluer des tendances d'évolution compte-tenu des marges d'erreur dans l'évaluation des effectifs et des populations. C'est toutefois le cadre européen qui impose de travailler sur des effectifs, celui-ci ayant par ailleurs fortement évolué depuis le rapportage de 2007. Renaud Puissauve rappelle par ailleurs la difficulté à évaluer l'état de conservation d'espèces très variées dans 27 pays ; le cadre ne peut donc pas être idéal.

### VI. Autres actions réalisées ou lancées en 2011

Xavier Houard présente l'état d'avancement des autres actions du PNA réalisées ou lancées en 2011 :

- **Amélioration des connaissances sur les espèces [2]** (Amélioration de la perception des connaissances, diffusion et valorisation du protocole CILIF de la SFO)
- **Intégration dans l'évaluation DHFF - 2013 [2;3;8]**
- **Liste de « cohérence nationale » TVB [8]** (25 taxons Odonates «cohérence

## Tableau de bord de suivi de la réalisation des actions

- nationale» dont 72% sont menacés, soit 12 espèces du PNA)
- **Représentation et promotion du PNA [1;8;15]** (Congrès européen d'odonatologie (Portugal), Réunion suivi européen des Odonates (Pays-Bas), Séminaire TVB MEDDTL-MNHN (Ile-de-France), Séminaire Plan Loire Eau-Espace-Espèces (Bourgogne), - Congrès des CEN (Languedoc-Roussillon), Congrès commun RNF-CEN (Rhône-Alpes), etc.)
- **Revue de presse du Plan [15]**
- **Formation des professionnels de terrain [13]** (ATEN-Onema, ONF, SFO, ETPCO, Fédération des Réserves Catalanes)

Jean-Michel Faton propose de viser des revues professionnelles lues par des structures confrontées à l'enjeu espèces protégées (infrastructures, transport). Hélène Perier pense que cette cible est très large : les services de l'État, par exemple, sont à sensibiliser (DDT en charge des autorisations au titre de la Loi sur l'Eau). La future plaquette du PNA devrait également permettre d'améliorer la sensibilisation des acteurs. L'ONEMA, par exemple, a un rôle important à jouer dans la mise en œuvre du PNA.

**Un projet LIFE est également en préparation sur Lestes macrostigma.**

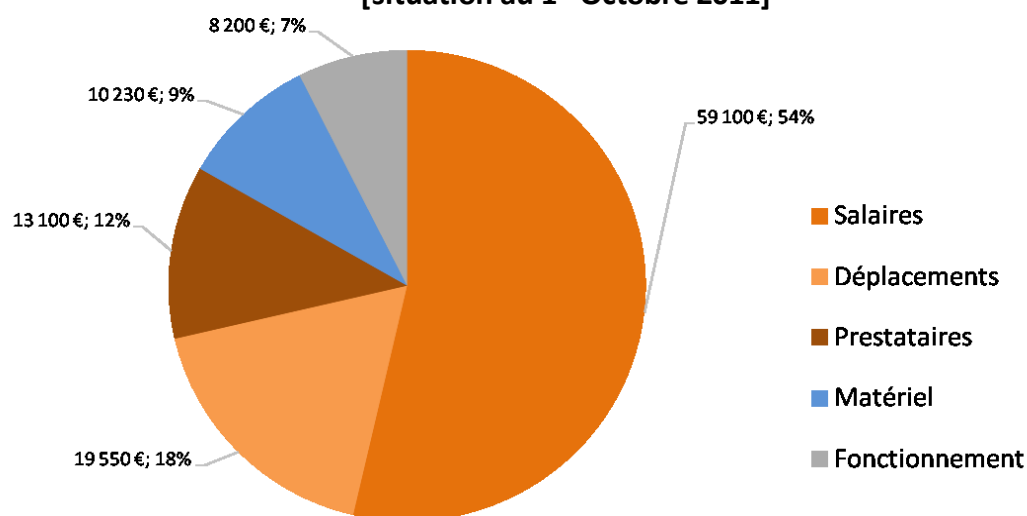
Plusieurs actions et rendez-vous sont également attendus d'ici la fin de l'année 2011 [1-15] :

- 1<sup>er</sup> Copil de lancement du PRAO Limousin
- 1<sup>er</sup> Copil de lancement du PRAO Auvergne
- 1<sup>er</sup> Copil de lancement du PRAO Languedoc-Roussillon
- Finalisation de la brochure du PNA
- Séminaire national PNA en Aquitaine
- Soutien technique pour une réponse à l'appel à projet SNB « restauration zones humides dégradées » en Camargue : creusement de mares temporaires à Odonates pionniers (Lestes macrostigma et Sympetrum depressiusculum).

**Xavier Houard présente également le compte-rendu financier du PNA sur la période 2010-2011.**

### Compte-rendu financier 2010-2011

[situation au 1<sup>er</sup> Octobre 2011]



**Total recettes sur 2010-2011 DREAL NPDC** **128 400 €**

**Total dépenses Opie sur 2010-2011** **110 180 €**



## Tableau de bord de suivi de la réalisation des actions

### VII. Actions prioritaires pour 2012

Xavier Houard présente les actions prioritaires pour 2012 :

- Assister les régions dans leur démarche de déclinaison du PNA
- Faire émerger la liste rouge UICN des Odonates de France métropolitaine
- Accéder aux données sur l'état de conservation des espèces DHFF
- Lancer la réflexion sur les protocoles de suivi des états de conservation
- Accompagner la mise en œuvre de la TVB et des SRCE et de la SCAP
- Participer à l'animation de la phase Opérationnel du STELI
- Consolider et développer le volet formation des agents de terrain
- Communication (Écho des tourbières, Courrier de la Nature)
- Représenter le PNA au 2<sup>nd</sup> Congrès européen des Odonates (Serbie)

**Grégory Bernard précise que le numéro de l'écho des tourbières en préparation sur les Odonates permettra de dresser l'état des lieux des milieux tourbeux en lien avec ces espèces :** il permettra de présenter des exemples de gestion conservatoire (Limousin, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, etc.) dans l'objectif d'impulser des dynamiques et de mettre en valeur des projets partenariaux. La cible reste à définir. Un appel à contributions est également lancé dans l'objectif d'une représentation équilibrée des régions et des contextes.

Jean-Michel Faton regrette que l'espèce *Lestes macrostigma* ne soit pas inscrite en annexe de la DHFF.

**Pascal Dupont souligne que le système de ressources documentaires doit être mis en place en relation avec l'ATEN** (plate-forme de mise en ligne de la littérature, même ancienne). **Xavier Houard explique que des discussions sont également en cours avec la SFO afin de mettre en ligne toute la documentation de la SFO sur le site internet du PNA** (objectif : mise en ligne pour la fin de l'année). Il serait utile que des synthèses techniques soient traduites, mais les ressources financières sont à trouver.

**Bruno Dumeige demande à ce qu'un tableau de bord des actions du PNA soit mis en place afin d'améliorer le suivi des actions** (état d'avancement de chaque action et des déclinaisons régionales). Xavier Houard propose qu'un questionnaire soit adressé aux régions afin de présenter une synthèse plus complète lors du comité de pilotage 2012. Hélène Perier rappelle que les pages régionales du site internet fournissent déjà de nombreuses informations sur l'état d'avancement des déclinaisons régionales.

**Luis De Sousa demande à ce que soit fait un retour sur les demandes de dérogation au titre de l'art. L411-2CE ; une mutualisation entre régions peut être intéressante,** notamment dans le cadre du guide technique et afin de mettre en évidence les exigences à avoir par rapport aux pétitionnaires. Guillaume Widiez rappelle que l'ONEMA a contribution intéressante à apporter sur ce point (contrôle des mesures des pétitionnaires).

Bruno Dumeige et Lili Robert souhaitent une motion de la part du comité de pilotage sur les crédits en baisse pour 2012. **La réduction des enveloppes attribuées aux PNA est un vrai problème et ne permettra pas de mettre en œuvre des moyens à hauteur des ambitions.** Hélène Perier regrette en effet le précadrage budgétaire fixé à 2500€/région en 2012. Les appels à projets lancés dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité peuvent utilement être mobilisés ; des crédits supplémentaires sont également à demander au ministère pour les régions concernées par des espèces à forts enjeux. Des cofinancements sont également à rechercher.

**Le plan d'actions 2012 est validé par le comité de pilotage sous réserve de la prise en compte des propositions faites en séance.**

## Tableau de bord de suivi de la réalisation des actions

### Plan national d'actions en faveur des Odonates

**2011-2015**

Qualificatif pour chacune des actions :

**0** = pas engagée ; **1** = démarrée ; **2** = en cours ou terminée pour une partie des espèces ; **3** = terminée.

Actions	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Fiche action 1 :						
Rédaction et validation des plans d'actions régionaux.	1	2				
Fiche action 2 :						
Réalisation d'un processus d'acquisition de données pour l'évaluation de l'état de conservation des populations locales.	1	2				
Réalisation d'un protocole national pour les inventaires.	1	2				
Faire un appel à données de répartition auprès de nos collègues européens.	3	3				
Fiche action 3 :						
Désigner l'administrateur de la base de données régionale.	1	2				
Désigner l'administrateur de la base de données nationale.	1	3				
Fiche action 5 :						
Déterminer les métapopulations prioritaires pour la conservation de l'espèce à l'échelle régionale.	1	2				
Fiche action 8 :						
Superposer la couche SIG concernant la répartition des métapopulations des Odonates prioritaires avec la couche SIG des « espaces protégés » et/ou soumis à un plan de gestion.	1	1				
Déterminer les priorités spatiales pour la création de nouveaux « espaces protégés » en fonction des priorités spatiales définies lors de l'analyse du fonctionnement des métapopulations en lien avec la SCAP.	1	1				
Déterminer les zones prioritaires pour la connectivité entre les stations et les sites en lien avec la TVB.	1	2				
Fiche action 10 :						
Rédaction et validation du protocole pour le suivi national des Odonates.	1	2				
Fiche action 11 :						
Organiser un système centralisé de ressources documentaires.	1	1				
Fiche action 12 :						
Réalisation d'un cahier technique concernant la gestion conservatoire des Odonates.	0	0				
Fiche action 13 :						
Mise en place de stages de formation.	1	2				
Fiche action 14 :						
Réalisation de plaquettes de sensibilisation.	0	1				
Mise en place d'une opération de médiatisation annuelle : « La journée des dragons volants ».	0	0				
Fiche action 15 :						
Réalisation d'une plaquette de présentation.	1	2				
Réalisation du site internet.	1	3				
Organisation d'un séminaire pour le lancement du plan.	3	-				
Organisation d'un séminaire à mi-parcours du plan.	0	0				
Organisation d'un séminaire de restitution.	0	0				

Opie - Office pour les insectes et leur environnement

DREAL Nord-Pas-de-Calais – 2<sup>nd</sup> copil national du PNA Odonates, octobre 2011.